

PRÉVENIR LA FRACTURE CULTURELLE ET TERRITORIALE

Thibault de Montbrial
Président du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure
Avocat au Barreau de Paris

Intervention devant le Parlement Européen :
15/10/2015

Fractures culturelle et territoriales : ces mots sont forts, car la situation en Europe et en France en particulier est grave, beaucoup plus profondément grave que certains ne veulent ou ne peuvent le croire.

L'Europe en général et la France en particulier, font face depuis deux ans à un phénomène totalement inédit : une partie notre jeunesse est devenue l'infanterie d'une guerre qui nous est menée au nom de l'islam radical sunnite.

L'augmentation galopante du phénomène de radicalisation islamiste en Europe trouve pour une grande part son expression dans le système éducatif.

L'ampleur et la gravité de la fracture communautariste en France apportent un éclairage édifiant sur la mesure du défi auquel nous sommes confrontés, et que nous ne surmonterons qu'en sortant d'un déni aux conséquences absolument catastrophiques, qui s'explique notamment par le fait que les 60 années de paix qui s'achèvent nous ont conduit à considérablement baisser la garde.

I. UN SYSTEME EDUCATIF A L'ÉPREUVE DU COMMUNAUTARISME

1. La montée en puissance du communautarisme à l'école : Une réalité perceptible au travers d'une multiplication de faits divers

Après les attentats en France de janvier 2015, des tensions très vives ont été observées dans l'écrasante majorité des établissements scolaires français. Dans une vaine tentative de minimiser le phénomène, le Ministère Français de l'Éducation Nationale a évoqué « *environ 200 incidents* ». En réalité, le chiffre de 200 a été dépassé au sein même de nombreux départements, et les services de renseignement ont relevé des incidents dans la totalité des départements français.

Dans le détail, ces incidents consistaient à la tenue de discours tenant à la justification de l'acte, en passant par une condamnation de sa gravité aussitôt relativisée par la provocation à laquelle se seraient livrés les dessinateurs de Charlie Hebdo en dessinant le prophète, que ce soit par de bruyantes perturbations de la minute de silence aux cris de « Allah Akbar » ou par le chant de l'hymne algérien.

Depuis, les incidents se multiplient. Récemment par exemple, le 24 septembre 2015, jour de la fête de l'Aïd-el-Kebir, on a observé plusieurs comportements communautaristes significatifs en de nombreux endroits du territoire français. Il m'a ainsi été directement signalé par un enseignant qu'un lycée professionnel de Nîmes avait connu un absentéisme record à cette occasion : 70 élèves sur 500 présents, et 40 profs sur 70...

Ces incidents sont évidemment indissociables de tous ceux qui se multiplient partout sur le territoire français bien au-delà des établissements d'enseignement, notamment à l'occasion d'événements aussi variés que des matchs de football d'équipes du Maghreb, de mariages communautaires, ou encore de fêtes emblématiques : en 2015, 17 commissariats et gendarmeries françaises ont ainsi été attaqués pendant la semaine du 14 juillet, un certain nombre de cas de remplacement du drapeau national par un drapeau algérien ayant été signalés ; même si c'est loin d'être la première fois, l'ampleur du phénomène et son étalement sur plusieurs jours ont particulièrement inquiété les autorités, même si comme toujours une sous-communication publique substantielle a été observée.

Pour en revenir au système éducatif, la contestation communautariste concerne désormais également le contenu des programmes scolaires : de nombreux enseignants m'ont rapporté les difficultés parfois insurmontables auxquelles ils se heurtent désormais, aussi bien lors de l'enseignement de l'histoire-géographie à propos de questions concernant l'Islam ou les pays musulmans, ou bien encore en cours de sciences naturelles.

Les ravages de ce communautarisme sont incalculables. C'est en particulier sur le terreau qu'il constitue, que fertilise le recrutement de l'islam radical.

À cet égard, les évaluations sont extrêmement inquiétantes, puisqu'aux chiffres officiels de personnes constituant un danger terroriste immédiat (environ 2.000) il faut ajouter l'estimation grise que le premier Ministre Manuel Valls avait estimé à 3.000 lors de son discours du 13 janvier 2015 à l'Assemblée Nationale, chiffre dont la communauté française du renseignement considère qu'il s'agit d'une estimation plancher, et en hausse constante.

À ces milliers de personnes susceptibles de passer à l'action, il faut également ajouter les évaluations d'islamistes radicaux notamment de la mouvance salafiste, dont la pratique religieuse est radicale, le mode de vie éloigné pour partie des principes de la République et dont les positions sur les questions de violence sont parfois extrêmement ambiguës comme les prêches d'un Imam à Brest l'ont encore démontré très récemment.

Ces communautés sont aujourd'hui présentes sur l'ensemble du territoire français, et des notes de renseignement rendues publiques au premier semestre 2015 dans la presse française décrivent leur développement en milieu rural.

2. L'effondrement des repères est le fondement de la radicalisation :

On observe depuis des décennies un constant nivellement par le bas de la culture comme de l'éducation. Le débat sur la frontière entre éducation et instruction est plus que jamais d'actualité : bien au-delà de l'école, les services de santé, l'employeur et même les forces de l'ordre, doivent pallier aux carences éducatives globales auxquelles sont aujourd'hui exposés de nombreux jeunes : défaut de maîtrise de la langue (vocabulaire, syntaxe, orthographe), mais aussi du savoir vivre en société (ponctualité, maîtrise de soi, courtoisie, etc.)

Dans certains territoires, ce sont les associations qui tentent de pallier aux carences des services publics dans ces domaines. Le danger devient prégnant quand ces associations visent des objectifs politiques ou religieux incompatibles avec les valeurs d'une vie paisible en société (cf. activité sociale des Frères Musulmans).

L'islamisme radical propose une notion qui transcende celle de nationalité : la sunna (la communauté musulmane) qui séduit des jeunes d'origine étrangère qui ne se sentent pas français bien que nés sur le sol français : la religion se pose en norme supérieure à la loi, ce qui conduit à la remise en cause des règles de vie communes.

À ce stade, il est important de souligner que la justification du phénomène de radicalisation par les difficultés économiques que connaît notre continent ne résiste pas à l'analyse. Pourtant, de nombreux intellectuels et politiques fondent toujours leur analyse sur cet argument. Il est vrai qu'il offre la commodité d'esquiver les questions qui fâchent, notamment sur la faillite des politiques sociales des 40 dernières années ainsi que sur les enjeux ethniques sous-jacents.

La réalité est beaucoup plus complexe. La radicalisation touche dans son immense majorité (en France environ 80 %) des personnes issues de l'immigration maghrébine ou d'Afrique subsaharienne et quasiment pas de personnes issues de l'immigration asiatique par exemple. Ensuite, parce qu'un pays comme le Danemark constitue un contre-exemple parfait : pour reprendre le propos de Monsieur Hamid El Mousti, Président de l'association d'Amitié Danoise/Marocaine « *le Danemark est une bénédiction. On n'y trouve ni pauvreté ni détresse comme en France, aucune excuse sociale, l'école et la médecine y sont gratuites. Les chômeurs grasement indemnisés* ». Or le Danemark se trouve avec la Belgique et la France sur le podium du nombre de djihadistes par habitant dans l'Union Européenne. Enfin pour en revenir à la France, des cas de radicalisation sont désormais quotidiennement signalés dans les classes moyennes, et notamment des cas de conversion/radicalisation parmi les enfants de fonctionnaires, ce qui démontre que nous sommes confrontés à une difficulté structurelle bien plus profonde que la simple question de la « *relégation sociale* », pour reprendre le terme commodément utilisé par la Ministre française de l'Éducation Nationale sur un plateau de télévision en janvier 2015.

À cet égard, plusieurs sources dans le renseignement français estiment que, au-delà des personnes immédiatement dangereuses déjà évoquées, le nombre de musulmans radicalisés qui éprouvent de la haine pour la France en particulier et l'occident en général, et une sympathie plus ou moins affichée pour l'Islam radical y compris combattant, se chiffre à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Les pronostics sont pessimistes sur le devenir des personnes concernées dans l'hypothèse d'un embrasement de violences sur le territoire français, surtout compte-tenu de l'importance de l'armement (fusils d'assaut, lance-roquettes, et très forte présomption de quelques missiles antiaérien et antichar) qui est notoirement disséminé dans plus d'une centaine de nos banlieues.

II. FACE À CE SOMBRE TABLEAU, IL FAUT SORTIR DU DENI POUR REPARER CETTE FAILLE COMMUNAUTARISTE

1. **Bref rappel de l'argumentaire de recrutement des islamistes radicaux**

Le discours de recrutement de l'Islam radical consiste à exposer aux jeunes la vacuité des valeurs occidentales d'aujourd'hui, la faiblesse de l'occident dans sa détermination à défendre ses propres valeurs, et à opposer à ces défaillances la rigueur morale que représente l'Islam et l'exaltation qui résulte d'un engagement concret dans le projet de combattre en son nom, que ce soit par les armes (djihad), ou par un engagement prosélyte affirmé et assumé, même s'il ne franchit pas la limite de la violence.

2. Face à ce prosélytisme dont l'écho rebondit des mosquées aux prisons en passant par internet, que faire ?

Je laisse à d'autres le soin de développer dans le détail les mesures de déradicalisation concrètes qui doivent être entreprises. En effet, toutes seront vaines si, concomitamment à leur mise en place et en toute hypothèse, les pays européens ne rétablissent pas un cadre général de fermeté.

Il est essentiel de (Ré) affirmer nos valeurs pour fixer un cadre éducatifs solide, et notamment de :

- Rappeler les racines judéo-chrétiennes/culture latine ;
- Ré-inculquer le respect de l'autorité (école, police/gendarmerie, parents, etc.) ;
- Rappeler l'égalité des sexes ;
- Rappeler qu'aucune norme, en particulier religieuse, ne saurait prévaloir sur la loi ;
- Rappeler l'existence de droits mais également de devoirs : responsabiliser le futur citoyen et rappeler que chaque atteinte entraîne un coût pour la société (utilisation intempestive des services d'urgences, dégradation des équipements, utilisation frauduleuse des prestations sociales, etc.)
- Valoriser l'effort et la culture de résultat au détriment de l'assistanat ;
- Insister sur la progressivité de l'apprentissage en milieu scolaire, acquisition des outils fondamentaux pour nourrir la réflexion et permettre le débat ;
- Développer l'esprit collectif (valeurs du sport).

III. CONCLUSION

La fréquence et la gravité des incidents relatifs à la radicalisation dans les milieux éducatifs ne cesse de croître.

Pour s'en tenir aux deux dernières semaines, j'aimerais vous relater deux incidents.

Le premier m'a été directement rapporté par un enseignant expérimenté, qui s'était porté volontaire dans une des banlieues les plus difficiles de France. Un jeune d'origine maghrébine est venu lui demander s'il pensait qu'il y allait avoir une guerre civile en France, comme il l'entendait beaucoup dire dans le quartier ; le professeur lui a alors répondu qu'il fallait naturellement tout faire pour l'éviter, etc... ; l'adolescent lui a alors coupé la parole en lui demandant, « *mais s'il y a une guerre, vous serez avec nous les musulmans, ou contre nous* » ? Pris de court le professeur a alors répondu que nous étions en France, qu'il était français, et qu'il était de son devoir d'enseignant de tout faire pour contribuer à maintenir la cohésion nationale autour des valeurs de la République Française. Le jeune lui a alors de nouveau coupé la parole et lui a lancé, provoquant : « *ben du coup, je ferais p'tête bien de vous tuer tout de suite comme ça ce sera fait* ». Il faut préciser que la voiture de cet enseignant avait été brûlée au cours de sa première année dans le quartier.

Le deuxième incident est à rapprocher directement du premier : il est intervenu lundi 12 octobre à Châlons-en-Champagne ; un jeune s'est présenté au lycée avec une réplique « airsoft » de pistolet ainsi qu'une grenade également airsoft. Il a tiré une bille sur son professeur de français au cri de « Allah Akbar ». D'après la presse, il a froidement révélé à la police après son interpellation qu'il avait initialement été déterminé à tuer ce professeur puis à tuer des policiers lorsque ceux-ci seraient venus l'interpeller.

Je suis venu témoigner devant vous de la gravité de la situation.

De nombreux pays européens tels que les Pays Bas, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne prennent ou ont pris progressivement conscience de l'échec de la société multiculturelle. Accommodements raisonnables, compromis réciproques, culture des nouveaux arrivants mis au même plan que la culture européenne d'accueil : ces politiques ne peuvent que mener à un terme beaucoup plus proche que ce que beaucoup perçoivent, à des fractures violentes.

Il est absolument essentiel que, à la place qui est la leur, les institutions européennes rappellent que la vie sur le territoire de l'Union Européenne ne peut s'accommoder de valeurs objectivement contraires à celles qui nous ont rassemblé depuis 1950, date à laquelle avait été adoptée une Convention Européenne des Droits de l'Homme fondée sur la réunion de valeurs communes afin d'éviter que des drames tels que ceux qui avaient secoués notre continent à deux reprises en vingt ans au cours du 20^{ème} siècle ne se reproduisent. Aujourd'hui, il est ironique et paradoxal de constater que c'est au nom de certaines des valeurs de cette Convention Européenne (liberté de conscience, liberté de religion, liberté d'expression) que des droits relatifs à la manière de vivre qui paraissent objectivement contraires aux valeurs fondamentales européennes sont revendiqués avec une détermination qui se renforce à la mesure de notre incapacité à rappeler et à défendre la primauté de nos propres valeurs fondamentales.

Outre la réduction progressive des communautarisme en limitant les espaces de son expression, ce regain indispensable de fermeté autour de ce que nous sommes entraînera également un effet vertueux important :

Plus les institutions Européennes et Nationales se montreront fermes, moins l'Europe sera confrontée à un vote extrémiste qui bien souvent n'est que le reflet de la crainte des citoyens devant la pusillanimité de leurs représentants, quels qu'ils soient, face à la réalité chaque jour un peu plus dégradée à laquelle ils sont quotidiennement confrontés.
